L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 3 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, pouvez vous acquérir qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District.

Finley & Brunswig vs Leo C. Perez et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 9 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'Ilot No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUSERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

PAR LE CONSTABLE.

C. J. Gits vs F. Barthet.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans — No 26,862 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, LUNDI, 9 juillet 1894, à midi, à l'écurie de W. B Leonard, No 74 rue Baronne, de la propriété décrite ci-après à savoir :

Un cheval, un wagon à ressorts à quatre roues, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
3 juil—3 10 13 Constable.

A. M. de Kennarse vs. M. Zenon Juteau.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 20,501. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procéderai à la vente à l'enchère publique, au bureau de mon greffier, No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans la Deuxième District de cette ville, le LUNDI 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 juil—3 10 16

Louis Delatour vs G. W. Embrey.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 26,960—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de propriété ci-après décrite—

Un lot de meubles de ménage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON
22 juin—22 27—juil 3 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Lafayette Bank of St-Louis vs. Algiers Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,952—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John H. Cocker, receveur de la Algiers Brewing Company, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
3juil—3 7 12 Greffier.

Succession de Rosemand Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,067—Division C—Attendu que Charles Payne Fenner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres testamentaires en faveur de lui-même dans la succession de feu Rosamand Clark, décédé intestat; avis est par le présent donné à ceux ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
24 juin—24 28—3 juil Greffier.

Succession de Josephine Blanchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,968—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
30 juin—30—juil 3 8 Greffier.

François Rouge vs. Lafargue Bros Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,007.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Ludovic Lafargue, Adolphe Schwartz, et Paul Gaudet, deux des liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 juin—28—juillet 3 7 Greffier.

Succession de Mme Helena McArtin, femme de Francis Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,891.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Mlle Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

A. V. FLOTTE,
3 juil—3 10 14 Greffier.

Jules Andrieu vs Carina Tucker.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressée par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, le procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans la Deuxième District de cette ville, le LUNDI 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 juil—3 10 16

Louis Delatour vs G. W. Embrey.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 26,960—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de propriété ci-après décrite—

Un lot de meubles de ménage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON
22 juin—22 27—juil 3 Constable.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,030 — Division C — Thomas Hare vs ces créanciers — Ordre de Cour—Que la cession ces jours faite par Thomas Hare soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit et est par les présentes convoquée devant Joseph M Wolfson, notaire public, en son bureau, commençant le 24 juillet 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété ainsi soit pris par le susdit notaire, et que Jos Gaudiel et E Blanc soient nommés et chacun d'eux comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée, et que E. G. Dupré Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et que Thomas Hare l'insolvable et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable Thomas Hare soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1894.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

20 juin—20—juil 3 24

DERBEC on signed—Le certificat No 2245 de dix (10) actions de la Louisiana Lottery de la Banque des Citoyens de la Louisiane, daté du 5 mars 1891, au nom de H. Legendre a été signalé comme perdu ou égaré, application a été faite pour un duplicata. Nlle, 12 juin 1894.)

28 juin—un pas 6 mai

A partir Du 1er Janvier, Mon adresse Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bâtisses en bois à deux étages bien situées et remunératives

Nos 374 et 376 rue Baronne,

Louées actuellement à raison de $360 et $480 par an, respectivement.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,723.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,727.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Howard (maintenant Avenue Howard) les dits lots sont adjacents l'un à l'autre; le lot No "Deux" mesure dix-sept pieds neuf pouces de face à la rue Baronne sur cent quatre-vingt-douze pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles, d'après une esquisse de W. T. Thompson, ex-arpenteur et surveyeur du bureau du greffier de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans les affaires ci-dessus comme suit :

Lot No 2 et bâtisses saisis dans le dit procès No 42,727.

VICTOR MAUSERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
6 juin—6 13 20 27—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vallette Dry Dock Co., C. E. Vallette, subrogé, vs Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,042—Ordre—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Common, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le droit, titre et intérêt de Octave F. Vallette, défendeur dans et à la succession de Mme Octave F. Vallette née Caroline Durbridge No 39,378 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tout le droit, titre et intérêt dans la propriété décrite ci après :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Mississippi, et sur le monceau de terre appelé communément Belleville, et désignés comme lots Nos Neuf et Dix, dans l'Ilot No Deux, qui est compris entre les rues Patterson (anciennement Chemin Public), Vallette (autrefois Gosselin), Peters et Delachaise, suivant le plan de la même et entre propriété dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mars 1847, et déposé parmi les archives d'icelle, comme plan No seize du livre de plans No cinq des minutes de Louis T. Calve, ex-notaire en cette ville, lesquelles dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la dite rue Vallette (récemment dénommée sur quelques plans) trente-sept pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de meubles de maison sans grâce.

Charles Kummel vs B. H. Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,135.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 Juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premier Arrondissement—Trois certaine lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par le Ligustan, Avenue les rues St-Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'Ilot No 27 sur un plan du Faubourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyol, notaire public, le 26 juillet 1889, lequel plan de dit Ilot est annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 16 juillet 1890; les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue St-Denis.

Deuxième Arrondissement—Trois certaine lots de terre situés dans le même District et Ilot que la propriété décrite ci-dessus désignés comme les lots numéros dix huit, dix neuf et dix sept mesurant ci-devant du faubourg Plaisance, annexé au dit acte passé pardevant Théo. Guyol, susdit et désignés par les dits lots et sept sept adjacents l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro dix huit formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue St-Denis sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ayant front sur la ligne de côté de la rue Dryades, et ayant front sur la ligne de côté de la rue Delachaise, appartenant à la succession de Jacques Toledano.

Un grand piano, meubles de salon, de cuisine, de chambres à coucher, de salle à manger armoire à glaces, pendules, tableaux, bâtis d'instrument de musique et une collection des plus belles livres de toutes sortes et de valeurs, en français, anglais, espagnol.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
23 juin—23—juil 1 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RÉSIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Rapportant $16 par mois,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $16 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain

Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES TERRAINS,

RUE CONTI.

Succession de Mme Mary A. Callinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894 à moi adressé par l'Hon. G. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la procédure ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 16me jour de juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt de Octave F. Vallette, défendeur dans et à la succession de Mme Octave F. Vallette née Caroline Durbridge No 39,378 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tout le droit, titre et intérêt dans la propriété décrite ci après :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Mississippi, et sur le monceau de terre appelé communément Belleville, et désignés comme lots Neuf et Dix, dans l'Ilot No Deux, qui est compris entre les rues Patterson (anciennement Chemin Public), Vallette (autrefois Gosselin), Peters et Delachaise, suivant le plan de la même et entre propriété dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mars 1847, et déposé parmi les archives d'icelle, comme plan No seize du livre de plans No cinq des minutes de Louis T. Calve, ex-notaire en cette ville, lesquelles dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la dite rue Vallette (récemment dénommée sur quelques plans) trente-sept pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de meubles de maison sans grâce.

Charles Kummel vs B. H. Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,135.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 Juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premier Arrondissement—Trois certaine lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par le Ligustan, Avenue les rues St-Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'Ilot No 27 sur un plan du Faubourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyol, notaire public, le 26 juillet 1889, lequel plan de dit Ilot est annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 16 juillet 1890; les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue St-Denis.

Deuxième Arrondissement—Trois certaine lots de terre situés dans le même District et Ilot que la propriété décrite ci-dessus désignés comme les lots numéros dix huit, dix neuf et dix sept mesurant ci-devant du faubourg Plaisance, annexé au dit acte passé pardevant Théo. Guyol, susdit et désignés par les dits lots et sept sept adjacents l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro dix huit formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue St-Denis sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ayant front sur la ligne de côté de la rue Dryades, et ayant front sur la ligne de côté de la rue Delachaise, appartenant à la succession de Jacques Toledano.

Un grand piano, meubles de salon, de cuisine, de chambres à coucher, de salle à manger armoire à glaces, pendules, tableaux, bâtis d'instrument de musique et une collection des plus belles livres de toutes sortes et de valeurs, en français, anglais, espagnol.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
23 juin—23—juil 1 à date

CONTENU DE LA RESIDENCE

No 11 rue Prieur.

Mardi, 10 Juillet 1894,

A 11 A. M.

Succession de Mme Mary A. Callinan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,663.

MARDI, le 10 juillet 1894, à 11 A. M., au local No 11 rue Prieur, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre émanant de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

Deux Pianos Pleyel, Ameublement de Salon, 1 Grand Miroir, Bronzes, Porte-Chapeaux, Peinjures à l'huile Statuettes, Tapis, Paillasses, Rideaux, Ornements, 2 Ameublements de Chambres à Coucher, Magnifiques Meubles de Salle à Manger, Chaises, Oak Cooking Stove, Ustensiles de Cuisine, Literies, Tableaux, Chaises, Nattes, et des centaines d'autres articles nécessaires dans un ménage, et trop nombreux à énumérer, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & CO., Encanteurs,
201 rue du Canal.

27 juin—27—au 10 juil

PAR STEPHEN J. DERBES.

MEUBLES DE MAISON, BIBLIOTHÈQUE DE VALEUR

Succesaion de Joseph ou Julius Bretta.

No 42,208—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

CONFORMEMENT à un ordre de vente à moi adressé par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Cour étant signé et daté le 18 juin 1894, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI, 3 juillet 1894, à 11 heures A.M., au No 194 rue Mord Claiborne, près Dumaine, de la propriété mobilière, appartenant à la succession—

Un grand piano, meubles de salon, de cuisine, de chambres à coucher, de salle à manger armoire à glaces, pendules, tableaux, bâtis d'instrument de musique et une collection des plus belles livres de toutes sortes et de valeurs, en français, anglais, espagnol.

Acte de vente pardevant Jos. Dubos, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 3 8 10 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage rue Moralès.

Succession de Marius Baron.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 43,540. Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune — MARDI, le 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Egbert, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite—

Deux certaine lots de terre situés dans le dépendance de la ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'Ilot No 101, borné par les rue Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. E. Tourné, daté 15 mars 1866, lesquels lots mesurent chacun 50 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois. No 540 rue Conti, contenant chacun sept et une cuisine de chaque côté, et est en bon état, et est payé par chaque côté.

Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 6 et 8 de l'Ilot No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. E. Tourné, daté le 15 mars 1866, lesquels lots mesurent chacun 50 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, No 546 rue Conti, contenant chacun sept et une cuisine de chaque côté, et est en bon état, et est payé par chaque côté.

Quatorze certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'Ilot No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. E. Tourné, daté le 15 mars 1866, lesquels lots mesurent chacun 50 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, No 546 rue Conti, contenant chacun sept et une cuisine de chaque côté, et est en bon état, et est payé par chaque côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste, à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque etc., sur la propriété et portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles. Acte de vente pardevant Alcée Morel, Not. Pub., aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, sans dépôt de 10 pour cent comptant à la vente.

29 juin—29 30—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Lorenzo Medina.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune. MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans Lne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 juin 1894, in re succession de Lorenzo Medina, Dossier No 42 129 il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de St-Bernard, en cet Etat, étant à une distance d'environ 5 milles de la rivière Mississipi et mesurant un arpent de façade sur le côté gauche du Rayon Terre aux Bœufs et un pareil de profondeur de 40 arpents, bornés au-dessus par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à R. F. Serpas, et au-dessous par la propriété actuellement ou anciennement aux héritiers de Lorenzo Medina. Mais de la propriété ci-dessus décrite, il faut exclure 173 pieds de façade sur la rive gauche du Rayon Terre aux Bœufs, les dits pieds de face à la rue Prieur sont appartenant, à Charles Léon Jacque, lequel acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, le 6 décembre 1884, et contenant 50 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en cottage simple, avec cour par côté et dans la dépendance, entre la rue Prieur, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme terrain No 1 dans l'Ilot No 2 dans le plan de Jacques Toledano,